



# Journal de Roubaix

DIRECTRICE: MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS Nord et limitrophes..... 3 mois, 12.00 ; 6 mois, 23.00 ; 1 an, 45.00. France et Belgique..... 13.00 ; 25.00 ; 48.00. Union postale..... 22.00 ; 43.00 ; 82.00.

REDACTION-ANNONCES ROUBAIX : 71, Grande-Rue. Tél. 34 et 1906. Inter. 1190. TOURCOING : 33, rue Carnot. Téléph. 37. Chèques postaux 87 Lille

## LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE A L'ETRANGER

### La question du charbon

PREMIER ARTICLE

#### COMMENT ELLE SE POSE

Contrairement à ce que pensent certains pessimistes, il ne semble pas que le monde soit à la veille de voir s'arrêter la production du charbon : nos arrière-petits-neveux auront, très certainement, à leur disposition, en quantité suffisante, le précieux combustible et peut-être même est-il permis de supposer que celui-ci sera remplacé, comme producteur de force industrielle, par d'autres agents, alors que ses mines seront encore loin d'être épuisées.

Quelques chiffres montreront que cette hypothèse optimiste n'a rien de très vraisemblable. Au Congrès géologique qui s'est tenu à Toronto, en 1913, les spécialistes ont évalué ainsi qu'il suit les réserves de charbon. Les réserves, actuellement reconnues, sont les suivantes, estimées en milliards de tonnes :

Amérique du Nord	415
Asie	21
Europe	274
Océanie	4
Afrique Centrale et Amérique du Sud	2
Total (milliards de tonnes)	716

Et, pour les réserves « probables et possibles », les chiffres donnés sont encore bien plus élevés. Les voici :

Amérique du Nord	4.650
Asie	1.250
Europe	510
Océanie	168
Afrique	57
Afrique Centrale et Amérique du Sud	30
Total (milliards de tonnes)	6.681

Ainsi donc, d'une part, en réserves actuellement connues, 716 milliards de tonnes et, d'autre part, en réserves probables et possibles, 6.681 milliards de tonnes, ce qui fait en tout 7.397 milliards. Or, actuellement, dans le monde entier, les productions et la consommation annuelles n'atteignent pas tout à fait un milliard et demi de tonnes. Au train dont vont les choses, on voit donc que l'humanité aura du charbon pour des siècles... si du moins — c'est la restriction qui s'impose — les estimations de MM. les géologues sont exactes. Mais, en supposant que ces Messieurs aient été quelque peu larges dans leurs appréciations, on peut affirmer que nos richesses houillères ne sont pas près de s'épuiser.

Toutefois, si cette affirmation est juste en ce qui concerne l'ensemble des pays, elle cesse de l'être en ce qui touche tel ou tel de ces pays. Et c'est cela, entre autres choses, qui contribue à poser la question du charbon.

Aujourd'hui, deux pays, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, fournissent à eux seuls environ les deux tiers de la houille qui est consommée dans le monde.

L'Allemagne est au troisième rang des pays producteurs de charbon et peut-être, sans la guerre, n'aurait-elle pas tardé à enlever le second rang à la Grande-Bretagne.

Les autres pays producteurs de houille sont la France (qui occupe la quatrième place), la Russie, la Belgique, le Japon, la Tchécoslovaquie, les Indes britanniques, la Chine, le Canada, la Nouvelle Galles du Sud, l'Union Sud-Africaine, l'Espagne et les Pays-Bas. Mais, tous ces pays, réunis, donnent une production totale qui atteint à peine les 15 à 16 p. c. de la production du monde. Ce sont, en effet, nous le répétons, les Etats-Unis et l'Angleterre qui dominent le marché mondial et qui, d'ailleurs, avec des alternatives diverses, s'y disputent la suprématie.

Bien des facteurs influent sur la production d'un pays en houille. Mais il en est un qui importe de mettre en lumière parce qu'il est très actif : c'est le prix du charbon.

Si ce prix s'élève, il permet de reculer la limite d'exploitation d'un gisement minier, si il rend possible, en le rendant rémunérateur, l'exploitation de mines ou de parties de mines, moins bonnes, délaissées jusque-là parce qu'elles étaient d'un rendement trop minime. Naturellement, cette exploitation nouvelle, en augmentant le chiffre de la production, accroît forcément le prix du charbon. Aussi a-t-on pu dire « qu'un relèvement général du prix de revient est un phénomène constant dans l'exploitation d'un bassin houiller : il mesure l'épuisement d'un gisement dont les conditions d'exploitation empirent parce que les chantiers s'éloignent des puits ou parce que les travaux s'approfondissent ».

Généralement, lorsque la période difficile des débuts est terminée, l'exploitation d'un gisement minier tend à se développer rapidement : parfois le taux de la progression peut atteindre et même dépasser 10 p. c. par an. C'est le cas notamment des Etats-Unis où, trop souvent d'ailleurs, les exploitants gaspillent les richesses de leur sous-sol, car, suivant la remarque de M. le professeur Delmar, « ils ne prennent que ce qu'il y a de veiller et ne « débrouillent » qu'une ou deux couches en rendant impossible l'exploitation des autres couches ».

Par contre, lorsque, dans un pays, tout un champ minier est en exploitation depuis une longue période, les progrès de la production houillère ne peuvent provenir que d'une plus intense exploitation des mines en activité ; mais l'augmentation du prix de revient ne tarde pas d'ordinaire à ralentir cette progression qui, par exemple, en Angleterre, n'est plus que de 2 ou 3 p. c. par an.

Enfin, il est des pays où la stabilisation de la production ou même sa décroissance, sont des indices d'un épuisement plus ou moins proche des gisements.

Ainsi, donc, les mines, elles aussi, connaissent la jeunesse, la maturité et le déclin de la vieillesse ; suivant qu'elles sont dans l'une ou l'autre de ces périodes, elles constituent une source de richesses et de puissance, plus ou moins grandes, pour la nation qui les exploite.

MAX TURMANN, professeur à l'Université de Fribourg.

## Le Problème des Réparations AVANT BRUXELLES

### Une conférence préliminaire à Paris et une prochaine rencontre des Premiers ministres alliés à Londres

Londres, 29 novembre. — M. Bonar Law a fait savoir à M. de Saint-Aulaire qu'il serait disposé à se rendre à Paris, dans la seconde moitié du mois de décembre, en vue de la conférence préliminaire à la Conférence de Bruxelles ; mais qu'il ne pouvait quitter Londres, avant cette date, en raison des travaux parlementaires.

M. Bonar Law aurait suggéré qu'entre temps, M. Poincaré adresse à Londres un memorandum pour y exposer ses vues, ou même qu'il se tienne dans la capitale anglaise, une réunion d'experts.

Toutefois, on envisageait ici la perspective d'une rencontre prochaine à Londres des premiers ministres français, italien et belge avec M. Bonar Law.

M. POINCARÉ EST TOUT DISPOSÉ A SE RENDRE A LONDRES

Paris, 29 novembre. — M. Poincaré a fait connaître, mercredi, qu'il serait disposé à se rendre à Londres la semaine prochaine, en vue de conférer avec les premiers ministres anglais, italien et belge, au sujet des questions relatives à la Conférence de Bruxelles.

DES MESURES DE COERCITION ONT ÉTÉ ENVISAGÉES A L'ÉLYSÉE MAIS AUCUNE DÉCISION N'A ÉTÉ PRISE

Paris, 29 novembre. — Selon une note d'allure officielle, le gouvernement français n'a pris aucune décision touchant les mesures de pression éventuelles contre l'Allemagne.

Il n'a pas été question de l'ensemble du problème des réparations, mais uniquement des mesures que le gouvernement français pourrait être amené à recommander à ses alliés à l'égard de l'Allemagne, lorsque sera discutée l'affaire du moratorium.

Le seul résultat positif de cette première délibération paraît avoir été de reconnaître que le côté économique du projet de prise de gages, quoique plus minutieusement étudié qu'il y a un an et demi, apparaît de sérieuses mises au point. Le gouvernement français ne songe pas à prendre le moindre initiative, avant d'avoir conféré avec ses alliés, soit à Bruxelles, soit ailleurs.

LA BELGIQUE SONGERAIT-ELLE A ABANDONNER LA FRANCE ?

Paris, 29 novembre. — On a pu se demander quels motifs avaient provoqué la réunion du Conseil, tenue à l'Élysée avant-hier matin ; outre l'attitude de M. Curo, il y aurait, à ce que l'on prétend, cette raison — plus réaliste — que l'extrême de M. Poincaré avec les ministres belges, la semaine dernière, n'aurait pas abouti à l'accord souhaité.

La Belgique tient à toucher en 1923, le milliard qui lui reste dû par priorité. Elle estime que l'Allemagne paiera ce reliquat d'autant plus facilement que sa dette totale de guerre sera plus réduite.

M. Theunis et Jaspars sembleraient donc décidés à s'associer au plan des financiers français, qui suggèrent un moratorium et une réduction de la dette, inacceptables pour la France, malgré la certitude de l'adhésion italienne à une ferme politique de réévaluation.

Il fallait donc faire savoir, par une démonstration, que la France était maintenant décidée à jouer seule sa partie et qu'elle en avait les moyens.

Nous avons maintenant une « politique de réparation ». Elle ne saurait, en tout état de cause, être mise en œuvre avant le mois de janvier prochain, puisque l'Allemagne est autorisée à payer encore en traites, l'échéance du 15 décembre, réservée à la Belgique.

La Commission de l'hôtel Astoria, à laquelle M. Barthou la soumettra sans retard, l'acceptera-t-elle ? On peut l'espérer ; des alliés belges, à la réflexion, comprendront qu'ils doivent s'y rallier sans réserves.

Elle ferait alors la base de la « prompte réponse » que le chancelier allemand réclame avec quelque désinvolture, sinon la France reprendrait le mot fameux : « Qui m'aime me suive ».

LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS N'A ADRESSÉ AUCUNE NOTE A BERLIN

Paris, 29 novembre. — On croit savoir qu'il n'y a rien de fondé dans le bruit, courant à Berlin, suivant lequel le gouvernement français aurait adressé au gouvernement du Reich, une note, l'informant que, si la solution de la question des réparations n'était pas assurée par de promptes propositions allemandes, le gouvernement français se verrait obligé de recourir à certaines mesures pour se procurer des gages.

Le gouvernement français n'a pas envoyé, à Berlin, de note semblable.

LES PRIX DE ROME A L'ÉLYSÉE

Paris, 29 novembre. — M. Millerand a offert aujourd'hui un déjeuner en l'honneur des « prix de Rome ».

plus intense exploitation des mines en activité ; mais l'augmentation du prix de revient ne tarde pas d'ordinaire à ralentir cette progression qui, par exemple, en Angleterre, n'est plus que de 2 ou 3 p. c. par an.

Enfin, il est des pays où la stabilisation de la production ou même sa décroissance, sont des indices d'un épuisement plus ou moins proche des gisements.

Ainsi, donc, les mines, elles aussi, connaissent la jeunesse, la maturité et le déclin de la vieillesse ; suivant qu'elles sont dans l'une ou l'autre de ces périodes, elles constituent une source de richesses et de puissance, plus ou moins grandes, pour la nation qui les exploite.

MAX TURMANN, professeur à l'Université de Fribourg.

## L'ANGLETERRE A ROMPU AVEC LE GOUVERNEMENT HELLENIQUE

### Le ministre britannique à Athènes a été rappelé

Athènes, 29 novembre. — M. Lindley, ministre britannique à Athènes, a notifié au Gouvernement la rupture des relations diplomatiques avec la Grèce.

Le ministre a quitté Athènes mercredi soir, par l'express du Simplon.

M. Bentinck, membre du contrôle financier, a été nommé à sa place.

Le Conseil des ministres a examiné la situation.

compréhons pas pourquoi le gouvernement britannique interviendrait dans un jugement qui ne concerne que la Grèce seule.

« Ce que nous savons, c'est que les hommes qui ont été arrêtés par cet arrêt, n'étaient, ni les amis de la Grande-Bretagne, ni de la Grèce pendant la Grande Guerre. »

« Cet acte doit être fortement condamné dans l'intérêt de la Grèce elle-même. »

« La rupture des relations diplomatiques doit être considérée comme une protestation et un sévère avertissement. »

Justice expéditive !!

Paris, 29 novembre. — En France, l'opinion publique, dans son ensemble, n'approuve pas cette justice par trop expéditive et l'on se demande pourquoi ce déchaînement de fureur a attendu deux mois avant de se manifester.

On aurait compris qu'au lendemain du dénouement de la crise de la Grèce, le peuple français eût balayé le souverain méchant qui, par deux fois, a compromis la fortune de son pays.

On aurait compris ce coup de destin qui aurait réuni dans un même châtiment le bon frère du Kaiser et la camarilla de princes, de politiciens et de généraux qui ont préparé l'effondrement de l'hellénisme.

Mais les choses ont tourné tout autrement. Bien loin de songer à venger le malheur subi par le fameux « Tito », les chefs révolutionnaires lui ont préparé une sortie honorable ; ils ont mis sur le trône son fils aîné, malgré la complicité notoire de ce prince dans les méfaits paternels. Ils ont attendu des semaines pour traduire devant une juridiction d'exception un certain nombre d'hommes dont la responsabilité est manifestement très inégale.

« Les coupables sont à Londres » écrit un journal allemand

Pour la « Gazette de Voss » s'il y a des coupables dans la grande tragédie grecque d'Asie-Mineure, ce n'est pas à Athènes qu'il faut aller les chercher ; mais à Londres où on y pourrait voir une politique orientale à l'aide d'un stig-grec.

Protestations du chargé d'affaires d'Amérique

Paris, 29 novembre. — Le chargé d'affaires américain à Athènes, M. Garvey, a protesté personnellement, contre l'exécution des ministres grecs ; mais on affirme, en même temps, que le gouvernement des Etats-Unis n'a pas formulé de protestation officielle.

L'impression à Lausanne

Lausanne, 29 novembre. — Les télégrammes d'Athènes annonçant l'exécution des anciens ministres ont provoqué une certaine émotion dans les milieux de la Conférence.

Les Turcs s'abstiennent de tout commentaire.

M. Venizelos a refusé d'exprimer aucun avis.

Le programme du nouveau Gouvernement

Athènes, 29 novembre. — Le nouveau gouvernement public a déclaré dans la journée qu'il expose son programme.

Le gouvernement déclare qu'il se rend parfaitement compte des difficultés et des responsabilités qui découlent de la situation actuelle.

Le nouveau cabinet s'efforcera d'obtenir que satisfaction soit donnée aux droits de la Grèce.

Il poursuivra, de toutes ses forces, l'organisation de l'armée, l'assainissement et la reconstitution des services publics, la consolidation de l'ordre et la sauvegarde des intérêts légitimes des classes travailleuses ; des mesures seront prises contre la spéculation hâtive et on procédera, le plus tôt possible à l'installation des réfugiés.

Le gouvernement se déclare fermement convaincu que dans l'accomplissement de son programme, il aura la coopération de tout le peuple hellène.

Deux ministres chinois accusés de haute trahison

Pékin, 29 novembre. — La Chambre des représentants a voté, par 262 voix contre 39, une résolution déclarant coupables de haute trahison le docteur Chung Hwai, faisant fonctions de premier ministre, et le docteur Koo, ministre des Affaires étrangères, pour avoir donné leurs signatures à l'emprunt dit « emprunt autrichien », en raison duquel le ministre des Finances

LA GUERRE CIVILE EN IRLANDE

Des soldats de l'Etat libre d'Irlande tombent dans une embuscade

Dublin, 29 novembre. — Hier soir, des soldats de l'Etat libre d'Irlande se dirigeant de Cork vers Brandon, sont tombés dans une embuscade à Crossbarry.

Les rebelles, qui étaient au nombre de 200 environ, occupaient trois maisons et des positions avantageuses, d'où ils ont ouvert le feu avec leurs fusils et des mitrailleuses.

Les nationalistes ont pu obtenir des renforts, mais le combat n'en a pas moins duré près d'une heure et demi.

Les rebelles se sont enfin dispersés, après avoir subi de lourdes pertes.

Les nationalistes ont eu deux tués.

La perte du cuirassé « France »

Lorient, 29 mars. — La date de la réunion du Conseil de guerre devant lequel doit comparaître, à Lorient, le capitaine de vaisseau Gey, commandant le cuirassé « France », est fixée au lundi 11 décembre, sous la présidence du vice-amiral Schewerer, commandant en chef les frontières maritimes de l'Atlantique.

Le « Morning Post » déclare : « Nous ne

## Le Budget de la Guerre à la Chambre

### Tour à tour, MM. Calary de Lamazières, Fabry, Paul-Boncour, André Lefèvre prennent la parole. — M. Maginot leur réplique

Le Gouvernement, dit le ministre de la Guerre, pense que l'heure n'est pas venue, que le moment n'est pas propice, pour pousser notre désarmement plus loin que nous l'avons fait.

SEANCE DU MATIN

Le budget de la Guerre

Paris, 29 novembre. — L'ordre du jour appelle la discussion du budget de la Guerre.

M. CALARY DE LAMAZIÈRES

M. Calary de Lamazières, rapporteur, monte à la tribune.

Il commence par exposer que le budget de la guerre pour 1923 s'élève à 3.661 millions et, si l'on y ajoute les dépenses de l'armée de l'air, à 4.391 millions. Pour 1922 il s'élevait à 3.734 millions et à 4.286 millions avec les dépenses de l'armée de l'air. La différence n'est qu'apparente ; elle provient de la suppression de l'indemnité de vie chère qui sera très probablement rétablie.

Les économies qu'on peut réaliser sur le budget de la guerre sont de deux sortes : les économies de détail et les économies de principe.

Les économies de détail consistent à réduire les dépenses de détail, à supprimer les dépenses qui ne sont pas indispensables, à réduire les dépenses qui sont trop élevées.

Les économies de principe consistent à réduire les dépenses de principe, à supprimer les dépenses qui ne sont pas indispensables, à réduire les dépenses qui sont trop élevées.

M. Fabry. — Tous ces beaux plans, que vous nous présentez en profondeur, ne sont à mes yeux que théoriques.

M. de Castelnau accepte le rendez-vous que lui donne M. Paul-Boncour pour la discussion des projets sur la réorganisation de l'armée.

M. Paul-Boncour insiste sur la nécessité et l'urgence de l'établissement rapide d'un programme de mobilisation industrielle et commerciale et de fabrication de matériel.

M. André Lefèvre interviendrait

M. André Lefèvre monte à la tribune. La Chambre l'écoute attentivement.

M. André Lefèvre. — Depuis qu'avec un admirable courage, de l'autre côté de l'Atlantique, M. Clemenceau déclare que l'Allemagne prépare une guerre de revanche, j'ai eu mauvais gré de constater que le traité de Versailles était insuffisant.

M. André Lefèvre insiste sur les incidents de plus en plus nombreux qui se passent en Allemagne et dont sont victimes nos officiers qui restent en France.

M. André Lefèvre. — Comme le disait M. Paul Boncour, vous devez avoir une politique de matériel, aussi bien qu'une politique d'effectifs. Ce que je crois devoir démontrer, c'est que nous n'avons ni l'un, ni l'autre.

M. Varenne. — La Chambre n'a jamais refusé de crédits pour le matériel.

M. André Lefèvre. — C'est tout à fait exact, mais le contrat que ce qui se passe à la Commission des finances.

La Chambre se passionne véritablement pour une controverse que l'orateur engage avec le rapporteur général de la commission des finances.

M. Bokanowski. — Quand le gouvernement pose la question de confiance, jamais la commission des finances ne maintient une demande de réduction de crédit outre la défense nationale.

M. André Lefèvre rappelle qu'il avait déposé en 1920, un programme de matériel de 500 millions qui, à la suite de son départ, a été diminué à 220 et à 115 millions.

M. André Lefèvre. — M. Paul Boncour a dit que le matériel se produisait vite et qu'il suffisait d'avoir un outillage de fabrication. C'est ce que l'Allemagne fait en ce moment. Elle a fabriqué 300.000 avions, 300.000 avions, 300.000 avions. (Applaudissements.)

L'orateur ajoute qu'il demandera un relèvement de crédit pour la construction d'ateliers de chargement. L'ancien ministre reconnaît la nécessité d'avoir une forte aviation et il conclut en demandant à la Chambre de ne pas économiser les crédits pour le matériel de l'armée.

M. Maginot réplique

M. Maginot, ministre de la Guerre, monte à la tribune.

M. Maginot commence par constater que beaucoup, songent dans le budget de la guerre, à trouver des économies qui faciliteront la solution des difficultés budgétaires.

M. Maginot. — Je ne puis que vous dire que ce n'est pas les circonstances que nous traversons qui le feront changer d'avis, le gouvernement pense que l'heure n'est pas venue, que le moment n'est pas propice pour pousser notre désarmement plus loin que nous l'avons fait. (Applaudissements.)

Le ministre rappelle que la France a réduit son service militaire de moitié et ses dépenses militaires d'un tiers. Un milliard 700 millions de dépenses ont été comprimés en 4 ans, dont un milliard pour cette année 1922. Le budget militaire est ainsi tombé à 3.661 millions.

Peut-être y a-t-il encore quelques économies possibles dans le budget de la guerre, mais cela ne pourra pas conduire bien loin.

M. Maginot. — La réduction du nombre des divisions, celle de la cavalerie, celle des dépenses pour l'armement. Pour cela il faudra des crédits. Pour nous permettre de faire face aux dépenses nouvelles qu'entraîneront les réorganisations indispensables, votre commission des finances a décidé de consacrer à ces dépenses les économies qui auraient été réalisées, autrement dit, le budget de la guerre, pour 1923, ne pourra pas être inférieur à 3.661 millions.

En outre de cela, nous avons le budget de 1922 et en outre de cela, nous avons le budget de 1922 et en outre de cela, nous avons le budget de 1922.

Nous sommes arrivés pour nos dépenses militaires à un point où il faut avoir le courage de le dire.

Nous avons un devoir que doit primer tous les autres, c'est de continuer à nous imposer les sacrifices nécessaires non pas seulement pour être forts mais pour être assez forts pour assurer notre sécurité, assurer le paix et pour que notre victoire ne soit pas perdue. (Vifs applaudissements.)

LA DISCUSSION DES ARTICLES

On passe ensuite à la discussion des articles. Les chapitres 1 à 40 sont adoptés. Sur le chapitre 41, (établissement de l'artillerie), M. Maginot soutient un amendement.